

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration du Média de
service public 100,7
du 20 octobre 2022

Présent*e*s :

Madame	Véronique Faber, Présidente
Mesdames	Tania Brugnoni, Josée Hansen, membres
Messieurs	Steph Meyers, Pierre Reuter, Thierry Zeien, membres
Monsieur	Jean-Lou Siweck, Directeur
Madame	Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
Madame	Pia Betz, secrétaire

Excusé*e*s : M Jean-Marie Haensel, M Raphaël Kies et Mme Renée Wagener, M Kies ayant donné procuration à M. Meyers et Mme Wagener ayant donné procuration à Mme Faber.

A. Introduction

1. Adoption de l'ordre du jour

Deux points divers sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Point d'information sur le rapport de la Cour des comptes sur l'année 2021 ;
- Point d'information sur l'ancien directeur du Média de service public 100,7.

✓ **L'ordre du jour est adopté.**

2. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2022

- ✓ **Le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2022 est validé.**

B. Point pour décision

3. Validation du budget de l'année 2023

Sur base d'une note et d'un tableau budgétaire fournis au Conseil d'administration, M Siweck présente le projet de budget pour l'exercice 2023.

Il rappelle qu'à la fin de l'année 2021, l'établissement disposait d'une réserve bilantaire, accumulée suite à des résultats reportés, à hauteur d'environ 406.000 euros. En termes de trésorerie (avoirs en banque moins l'endettement), les réserves s'élevaient à environ 785.000 euros. La différence entre résultats reportés et trésorerie s'explique par les provisions pour de possibles dépenses futures (congrés + heures supplémentaires, par exemple).

Il passe en revue les éléments ayant une influence sur le budget, à savoir : les éléments clés pour le calcul de la dotation, l'inflation, l'indexation et le moment de son application pendant l'année, les investissements de digitalisation prévus (CMS et site web), la mise en place d'un conseil des auditeurs, la participation à la radiodiffusion numérique DAB+ et l'organisation du trentième anniversaire du Média de service public 100,7.

Il explique que le projet de budget est certes déficitaire, mais que ce déficit ne devrait pas devenir structurel comme les investissements prévus pour l'année 2023 se limitent à des investissements ponctuels et que l'équilibre budgétaire devrait à nouveau être atteint l'année suivante, notamment du fait de l'indexation de la dotation.

Mme Flammang explique que le lancement du DAB+ dépend actuellement de la date de réception de l'avis du Conseil d'Etat sur le projet de règlement grand-ducal y relatif.

Les membres discutent le projet de budget en insistant sur l'importance d'un budget réaliste et prudent, les éventuelles manières de couvrir le déficit, la présence d'investissements exceptionnels pendant l'année 2023, l'absence de déficit structurel, l'importance que l'équipe soit suffisamment nombreuse pour faire face à la charge de travail existante et à venir, les coûts énergétiques, l'importance en termes de visibilité de l'anniversaire et en saluant que le budget pour les formations a été augmenté.

- ✓ **Le budget pour l'année 2023 est adopté.**

C. Divers

4. Rapport spécial de la Cour des comptes sur les établissements publics 2022

Mme Faber informe les membres du Conseil d'administration que la Cour des comptes vient de publier son rapport spécial sur les établissements publics 2022, y inclus une partie sur le Média de service public 100,7. Elle précise que l'analyse des auditeurs publics porte sur les années 2017 et 2018 et que les réponses de l'établissement public aux différents points soulevés données en septembre 2020 sont incluses dans ledit rapport.

M Siweck explique en outre que la majorité des recommandations de la Cour des comptes ont entretemps été mises en œuvre et que d'autres peuvent encore faire l'objet de modifications du fonctionnement interne.

5. Ancien directeur

Mme Faber informe les membres du Conseil d'administrateur que l'ancien directeur du Média de service public 100,7 a commencé un nouveau poste.

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée pour le 22 novembre 2022 au siège du Média de service public 100,7.

Luxembourg, le 20 octobre 2022



Véronique Faber
Présidente



Pia Betz
Secrétaire